

Mot du directeur

Faut-il étudier en Ontario pour enseigner au Québec?

Thierry **KARSENTI**
Directeur du CRIFPE
Université de Montréal

La durée de la formation des enseignants au Canada varie de huit mois en Ontario, à cinq ans, selon les provinces. Faut-il s'alarmer quand on apprend dans les journaux que des enseignants du Québec sont tentés d'aller suivre leur formation en Ontario? Aucunement puisque, selon des chiffres publiés par La Presse en 2009, (La Presse, 6 octobre 2009) le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec (MELS) a accordé 357 permis et brevets à des enseignants formés en Ontario en 2007 alors que, d'après l'Ordre des enseignants de l'Ontario, le nombre d'enseignants formés au Québec qui enseignent en Ontario aurait augmenté de 50 % en dix ans, passant de 1868 à 2775.

Ce qu'il faut comprendre, c'est que dans ces programmes de formation des maîtres à géométrie variable, la différence entre le Québec et l'Ontario est le maintien, chez nos voisins, du « certificat en enseignement » qui était proposé au Québec jusqu'en 1995.

Ainsi, en Ontario, ce certificat peut être obtenu en huit mois de formation intensive, à la condition toutefois de détenir un baccalauréat disciplinaire. Feront-ils nécessairement de mauvais enseignants? Pas du tout, bien que les huit mois de formation puissent paraître expéditifs pour acquérir un véritable bagage de compétences professionnelles.

Pour tenter de mieux comprendre cette situation qui a tant fait couler d'encre dernièrement, j'ai décidé d'interroger deux jeunes enseignants. Pascal a fait quatre années de formation au Québec. Nathalie, une Franco-ontarienne, a décidé de devenir enseignante après avoir terminé un baccalauréat en biologie.

Après quelques années sur le marché du travail, cette dernière se rend compte que les emplois sont rares dans son domaine, qu'ils sont relativement peu rémunérés et que les conditions de travail sont bien difficiles. Après réflexion, elle choisit l'enseignement. Après huit mois de formation intensive, elle devient enseignante au primaire. Son premier diplôme lui permet toutefois, si elle s'inscrit à un « cours de qualifications additionnelles », d'enseigner dans ce que l'Ordre des enseignants de l'Ontario appelle « l'Option II », soit jusqu'en 10^e année.

L'exemple de Pascal illustre la situation qui prévaut au Québec. Amoureux de littérature, il décide d'entreprendre une carrière en enseignement du français, au secondaire. Après quatre années de formation comptant au total 120 jours de stage, il atteint son but. Pascal aura fait, tout comme Nathalie, quatre années de formation universitaire pour devenir enseignant, mais il aura reçu une formation axée exclusivement sur l'enseignement du français. Quant à Nathalie, c'est trois années de formation en biologie et une année de formation à l'enseignement qui auront fait d'elle une enseignante au primaire, en mesure d'enseigner les mathématiques, le français, l'histoire ou la géographie.

Ces trois années en biologie et ces huit mois de formation en pédagogie la rendront-ils apte à montrer comment lire, écrire et compter à des enfants? Peut-être que oui, peut-être que non... Dans le doute, je pense qu'opter pour la formation de quatre ans en enseignement est un moindre risque. J'ai eu la chance de superviser bon nombre de stagiaires dans ma carrière.

Ce que j'ai pu remarquer, c'est que quelques futurs enseignants l'ont en partant; elles ou ils possèdent une aisance naturelle à communiquer et à établir un bon contact avec les élèves, alors que d'autres ne l'ont pas. Pour ces derniers, huit mois de formation paraissent bien peu pour apprendre un métier aussi exigeant que celui d'enseignant. Les quatre années de formation professionnelle sont sûrement une approche qui initie mieux le futur enseignant au difficile métier qui l'attend. C'est celle que le Québec, comme la vaste majorité des États de l'OCDE, a choisie.

Lorsque La Presse affirme que 3 700 enseignants non qualifiés œuvrent dans les écoles du Québec, des nuances s'imposent. Plus de 40 % d'entre eux sont rattachés au secteur professionnel des écoles secondaires et ont d'abord été choisis pour leurs qualifications professionnelles ou leur expérience pratique. Un autre 40 % des autorisations est accordé aux étudiants de quatrième année parce qu'ils obtiennent souvent un contrat de remplacement au cours de leur dernière session de formation universitaire, voire juste après leur dernier stage, en avril. En attendant leur diplôme, une autorisation temporaire leur est nécessaire pour obtenir un contrat. Aussi, des passerelles aménagées par les universités, en accord avec le MELS, permettent à des enseignants formés à l'étranger, par exemple, d'obtenir un permis d'enseignement tout en suivant une formation sur mesure et de courte durée.

Le problème de la formation ne semble donc toucher que 15 % des enseignants qui œuvrent dans les écoles du Québec sans un diplôme reconnu, soit environ 0,5 % de l'ensemble des enseignants du Québec. Même pour cette minorité, la situation n'est pas aussi claire. La plupart des facultés des sciences de l'éducation proposent des *aménagements raisonnables* pour des candidats qui ont déjà un diplôme universitaire dans une discipline pertinente. Par exemple, une personne titulaire d'un baccalauréat en mathématiques n'aura pas à suivre les quatre années de formation du baccalauréat en enseignement des mathématiques au secondaire. Sa formation sera allégée et, dans bien des cas, selon Michel Laurier, doyen de la Faculté des sciences de l'éducation à l'Université de Montréal, elle pourra être terminée en deux ans, car le candidat n'aura pas à suivre tous les cours disciplinaires.

Rappelons-nous qu'il y a près de 15 ans, le Québec a fait le pari que la réussite éducative des élèves était étroitement liée à la compétence professionnelle des enseignants. Pour former un enseignant compétent, le Québec a misé sur une formation professionnalisante et qualifiante de quatre ans. Avons-nous eu raison? Je pense que oui. Accepterait-on de réduire de 75 % la durée de la formation des médecins afin de combler les vides?

La formation de huit mois est-elle de qualité en Ontario? Pour une formation de huit mois, elle l'est. Huit mois, est-ce mieux que quatre ans? Aucune comparaison n'est possible! Les contextes sont fort différents. Mais que faut-il donc faire avec nos 3 700 enseignants du Québec qui travaillent dans les écoles et qui ne sont pas encore légalement qualifiés, qui n'ont pas le bon diplôme? Peut-on envisager une formation à distance concomitante à l'exercice du métier d'enseignant dans une école? Ne serait-ce pas là une solution viable au problème de la formation des enseignants du secteur professionnel? En 2010, les technologies de l'information et de la communication rendent la chose plus que possible. Les milieux francophones minoritaires en Ontario qui sont aux prises avec une grande pénurie d'enseignants ont justement mis en place de tels programmes de formation à distance. Au lieu d'exiger qu'ils retournent à l'université pendant huit mois, on propose aux enseignants en exercice n'étant pas légalement qualifiés une formation à distance de deux ans, réalisable en cours d'emploi. Selon Michel Démoré, coordonnateur du programme de baccalauréat alternatif en enseignement à l'Université Laurentienne, « Ils sont déjà 200 à avoir obtenu leur diplôme par le biais de ce programme à distance, sans compter les quelque 165 actuellement inscrits ». Trois universités du Québec proposent aussi une telle formation à distance. Pour l'instant, on ne compte que 400 inscriptions!

Faut-il étudier en Ontario pour enseigner au Québec? Cette question nous éloigne-t-elle d'autres questions plus fondamentales et urgentes? Voici un problème préoccupant : la Fédération canadienne des enseignants rapporte que 30 % des nouveaux enseignants quittent la profession dans les cinq premières années de leur pratique! Et on semble décrocher autant au Québec qu'en Ontario. L'enjeu n'est donc pas tant de savoir où étudier pour enseigner, mais plutôt de chercher à offrir les conditions optimales de développement professionnel pour accompagner nos jeunes enseignants une fois qu'ils entrent en fonction.